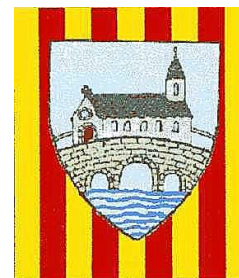


DÉPARTEMENT : PYRENEES-ORIENTALES (66)
COMMUNE D'AYGUATEBIA-TALAU

10 Rue de la mairie
66360 – AYGUATEBIA



Conseil municipal du samedi 19 novembre 2022, 18 h

Présents: Georges Vicens, Francis Pages, Thierry Oliva, Petit Edwige, Torras Sylvie, Minda Pierre

Absent : Goze Christian

1/ Approbation des délibérations du dernier CM du 30/09//2022

2/Tarifs de l'eau 2022 par € / m³

Les tarifs sont inchangés sauf pour la redevance domestique

Eau : 0,86

Assainissement : 0,91

Raccordement non utilisé : 24

Taxe fixe pour entretien AEP : 33

Taxe fixe pour entrtien EU : 12

Redevance pollution : 0,28

Redevance modernisation : 0,16 (au lieu de 0,15)

3 /Logiciel métier et passage à la M57

Plusieurs aspects

- notre logiciel métier Berger Levrault (BL) est lent. Actuellement (à la demande de la mairie lors de l'installation) la sauvegarde des données sont sur le cloud. Stéphanie Claverie (notre interlocutrice BL) nous conseille de revenir à la solution de base : installation de la sauvegarde sur le PC mairie. Elle pense que les problèmes de lenteur seraient améliorés.
- BL est compliqué et surtout l'aide en ligne pas très efficace. Ceci dit Audrey Carle le maîtrise de mieux en mieux et a moins recours à une aide
- Le passage à la M57 sera obligatoire à partir du 01/01/2024. Audrey souhaite avoir une formation avant le passage. Une formation est prévue au centre de formation à Perpignan le 08/06/23 (une journée)
- BL propose ses propres formations (voir devis)

Le CM se prononce favorable à la demande d'Audrey Carle en ce qui concerne la formation du 08/06/23 .

Le CM décide dans un premier temps d'améliorer le logiciel Berger Levrault en revenant à l'installation de base : données enregistrées sur le PC

En fonction de ces améliorations ou non, le CM étudiera ce qu'il y a lieu de faire.

4/ Recensement 2023

Délibération à prendre pour la désignation de l'agent recenseur et du coordonnateur pour le recensement de l'année 2023 (du 19 janvier au 18 février) et les rémunérations qui en découlent

Agent recenseur : Frédéric Simonet

Coordonnatrice : Sylvie Torras (Audrey Carle n'aura pas le temps de le faire car elle ne peut pas dégager des heures en plus de ses 11 h de secrétariat)

Dotation de 200 € pour financer la rémunération de l'agent recenseur.

Le CM approuve à l'unanimité la délibération et fixe la rémunération de l'agent recenseur à 200 € brut.

5/ Suite à donner à la parution de l'article de l'indépendant au sujet de l'ancienne déchetterie.
Mr le Maire a reçu un gendarme de la brigade d'Olette. Il attend son rapport pour donner suite .

6/SYDEEL 66

Recensement travaux pour 2023 .

Le Conseil Municipal décide d'engager des travaux pour améliorer la consommation d'énergie pour l'éclairage public et de demander au SYDEEL un accompagnement pour faire un diagnostic et prendre les mesures qui conviennent (LED, extinction ou baisse de certains candélabres ...)

7/ TRAVAUX VOIRIE Novembre 2022

. création d'une conduite d'évacuation d'eau pluviale dans le village en partie haute du Cami du Col de Jouell

. Réparation fuite dans le réseau assainissement carrer de l'Esglesia

. Réparation voirie en enrobé au cami de las Basses .